



Termes de référence  
Évaluation externe

---

**Lift obstacles IN Kids' future in Lebanon –  
Réduire les obstacles pour l'avenir des enfants au Liban**

**Phase 2**

Septembre 2023 - Août 2026

PARTAGE – Mouvement Social

Juillet 2025

## SOMMAIRE

<b>1. Présentation générale des parties constituantes de l'évaluation.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Présentation des partenaires .....</b>	<b>3</b>
1.1.1. PARTAGE.....	3
1.1.2. Mouvement Social.....	3
1.1.3. Partenariat PARTAGE / Mouvement Social.....	4
<b>1.2. Présentation de l'action à évaluer .....</b>	<b>4</b>
1.2.1. Informations générales sur le contexte d'intervention.....	4
1.2.2. Le projet LINK 2 .....	5
<b>2. Objectifs de l'évaluation .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1. Contexte de l'évaluation.....</b>	<b>5</b>
<b>2.2. Attentes et caractéristiques principales de l'évaluation .....</b>	<b>5</b>
<b>2.3. Questions évaluatives .....</b>	<b>7</b>
<b>3. Méthodologie.....</b>	<b>8</b>
<b>3.1 Sources d'information disponibles.....</b>	<b>8</b>
<b>3.2 Principaux acteurs à rencontrer .....</b>	<b>8</b>
<b>3.3 Éléments méthodologiques .....</b>	<b>9</b>
<b>4. Aspects pratiques de l'évaluation.....</b>	<b>10</b>
<b>4.1. Pilotage de l'évaluation .....</b>	<b>10</b>
<b>4.2. Calendrier .....</b>	<b>10</b>
<b>4.3. Composition de l'équipe d'évaluation et profils attendus.....</b>	<b>10</b>
<b>4.4. Modalités de sélection .....</b>	<b>11</b>
<b>4.5. Livrables attendus .....</b>	<b>11</b>
<b>4.6. Budget disponible .....</b>	<b>12</b>
<b>4.7. Modalités de candidature.....</b>	<b>12</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>12</b>
<b>Annexe 1 : Canevas de la proposition technique .....</b>	<b>13</b>
<b>Annexe 2 : Modèle de devis .....</b>	<b>14</b>

# 1. Présentation générale des parties constituantes de l'évaluation

## 1.1. Présentation des partenaires

### 1.1.1. PARTAGE

PARTAGE est une association de solidarité internationale d'aide à l'enfance démunie. Depuis plus de 50 ans, PARTAGE soutient des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. Dès sa création, PARTAGE a choisi de travailler en partenariat avec des acteurs locaux, s'inscrivant ainsi dans une logique de renforcement des capacités des sociétés civiles locales et de pérennité des actions mises en œuvre. En leur apportant un soutien à la fois humain, financier et technique, PARTAGE se définit comme un partenaire accompagnant. Son réseau de partenaires locaux se compose aujourd'hui de 26 associations dans 17 pays d'Afrique, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine-Caraïbes et Europe.

PARTAGE soutient des actions liées au développement de l'enfant et tout particulièrement celles ayant pour objectif de permettre aux enfants les plus défavorisés d'avoir accès à une éducation de qualité. Au Liban, PARTAGE soutient des actions d'éducation depuis 1979 à travers l'appui à différentes organisations. PARTAGE soutient des actions mises en œuvre par des organisations de la société civile libanaise qui s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques de leur pays en matière d'éducation et de protection de l'enfance.

### 1.1.2. Mouvement Social

**Mouvement Social (MS)** est une organisation de la société civile libanaise, non gouvernementale, fondée en 1961, engagée à promouvoir la dignité, la participation et la justice à travers un développement non confessionnel, non caritatif et inclusif. Avec 12 centres répartis à travers le pays, MS travaille directement avec les communautés locales, les municipalités et les groupes marginalisés selon une approche fondée sur les droits humains et ancrée dans les communautés. Au cœur de l'action de MS se trouve le développement de la citoyenneté active, la non-violence et l'égalité. L'organisation est reconnue pour ses partenariats durables avec les acteurs locaux et sa capacité à répondre efficacement en période de crise.

Le Mouvement Social articule son action autour de quatre axes stratégiques complémentaires visant à promouvoir les droits fondamentaux des personnes les plus vulnérables au Liban. La protection constitue un pilier essentiel, à travers des actions de prévention, d'accompagnement psychosocial et de soutien aux enfants, adolescents et familles exposées à des risques moyens ou élevés. L'éducation vise à garantir l'accès à un enseignement inclusif et de qualité, grâce à des programmes de soutien scolaire, d'éducation non formelle comme le programme d'alphabétisation et de numérisation pour les enfants et jeunes bénéficiant d'un accompagnement psycho-social, ainsi que de soutien scolaire pour les enfants scolarisés afin de favoriser la réussite de leur parcours et de lutter contre leur décrochage. MS s'engage également auprès des jeunes et des femmes en conflit avec la loi, en leur offrant des alternatives éducatives, professionnelles et sociales pour favoriser leur réinsertion. Enfin, l'autonomisation socio-économique permet aux individus, en particulier les jeunes et les femmes, de renforcer leurs compétences et de développer des moyens de subsistance durables à travers des formations, un accompagnement personnalisé et des opportunités d'insertion sur le marché du travail. Ces quatre axes agissent de manière transversale pour renforcer la résilience individuelle et communautaire et construire une société plus équitable.

En outre, le MS est membre de différentes coordinations d'ONG au niveau national, notamment : Arab NGO Network For Development, Lebanon Humanitarian & Development NGOs Forum, Lebanese NGOs network.

### 1.1.3. Partenariat PARTAGE / Mouvement Social

PARTAGE et le MS sont partenaires depuis 1979 pour intervenir dans les quartiers les plus pauvres de Beyrouth à travers des programmes éducatifs. Historiquement, PARTAGE a soutenu le MS dans la mise en œuvre d'un programme éducatif dans deux quartiers de la banlieue de Beyrouth : Sin El Fil, situé dans la banlieue nord-est de Beyrouth, et le quartier de Jnah, situé au sud de Beyrouth. Ce programme déployé à partir des centres communautaires du MS visait, à travers une approche holistique, à améliorer l'accès à l'éducation, aux loisirs et à la participation citoyenne, d'enfants âgés de 3 à 18 ans et issus de milieux défavorisés.

Depuis 2016, PARTAGE accompagne par ailleurs le MS dans le renforcement de ses capacités à travers diverses actions (formations, plan stratégique, capitalisations, échange de pratiques entre pairs, visites d'échange).

Dans le cadre de leur partenariat, après une première phase d'un projet LINK démarré en septembre 2021 pour une durée de deux ans, PARTAGE et le MS mettent en œuvre, depuis septembre 2023, le projet « LINK 2 » dans trois quartiers prioritaires de la banlieue de Beyrouth : Sin El Fil, Bourj Hammoud et Jnah. Ce projet est soutenu financièrement par l'Agence Française de Développement et PARTAGE pour une période de trois ans et s'achèvera en août 2026.

## **1.2. Présentation de l'action à évaluer**

### 1.2.1. Informations générales sur le contexte d'intervention

Depuis 2019, le Liban est plongé dans une crise sans précédent, mêlant effondrement économique, paralysie politique, tensions sécuritaires et afflux massif de personnes déplacées, notamment après l'escalade du conflit libano-israélien entre septembre et novembre 2024. Ces dynamiques ont profondément fragilisé le système éducatif et les mécanismes de protection de l'enfance : écoles transformées en abris, interruption prolongée de la scolarité, hausse du travail des enfants, difficultés psychosociales et accès restreint aux services. Bien que la situation sécuritaire se soit légèrement stabilisée depuis le cessez-le-feu, de nombreux enfants – libanais, syriens et déplacés internes – restent exclus de l'éducation formelle en raison de barrières économiques, administratives et sociales persistantes. Les besoins en protection restent également critiques face à la pauvreté, la violence, les abus et les tensions communautaires exacerbées. Par ailleurs, des avancées politiques ont été enregistrées avec l'élection d'un nouveau président en janvier 2025 et la formation d'un gouvernement en février 2025.

Le MS à travers le projet LINK, intervient dans les quartiers de Bourj Hammoud, Sin-el-Fil et Jnah depuis plusieurs décennies au moyen de centres communautaires où sont organisées la grande majorité des activités (soutien scolaire, formations, travail social). Le Mouvement Social a pu maintenir ses activités dans les centres de Bourj Hammoud et de Sin El Fil durant la dernière guerre, en intégrant les déplacés internes dans ses activités éducatives et psychosociales, contrairement au centre de Jnah, affecté par des attaques à proximité, qui a été fermé et n'a repris ses activités que progressivement après le cessez-le-feu fin novembre 2024.

### 1.2.2. Le projet LINK 2

Lift obstacles IN Kids' future in Lebanon – Phase 2, ou LINK 2, est une initiative visant à soutenir les enfants et adolescents vulnérables dans les quartiers défavorisés de Beyrouth, notamment dans les quartiers de Sin El Fil, Bourj Hammoud et Jnah. Ces zones sont gravement affectées par la crise multifactorielle que connaît le Liban, avec des niveaux élevés de pauvreté, de déscolarisation et de détresse familiale. Dans ce contexte, le projet LINK 2 cherche à renforcer la résilience et l'autonomie des jeunes en améliorant leur accès à l'éducation et en offrant un accompagnement psychosocial adapté.

La deuxième phase du projet LINK qui fera l'objet de cette évaluation vise à élargir son impact pour toucher 1990 enfants et adolescents ainsi que 900 adultes. Les objectifs spécifiques du projet incluent la promotion de l'accès et du maintien dans l'éducation pour les jeunes âgés de 6 à 18 ans, avec une orientation vers la formation professionnelle pour ceux de plus de 14 ans. Le projet cherche également à créer un environnement favorable au bien-être et au développement des enfants en impliquant leurs familles. Pour atteindre ces objectifs, le projet propose des sessions d'alphabétisation, de soutien scolaire, des activités récréatives et sportives, ainsi qu'un soutien psychosocial individualisé. Des sessions de sensibilisation et des formations à la parentalité positive sont également prévues pour engager les communautés et les familles.

Le projet LINK 2 se distingue par des objectifs à la fois ambitieux et spécifiques. D'une part, il vise des changements significatifs tels que la réduction de l'analphabétisme, l'encouragement de la poursuite de la scolarité et l'orientation des adolescents vers des parcours éducatifs adaptés à leurs aspirations et compétences. Il aspire également à diminuer l'anxiété et le stress des enfants, à favoriser un environnement familial propice à leur épanouissement, et à sensibiliser les communautés sur les questions de protection et de développement de l'enfant.

D'autre part, le projet est conçu pour être réaliste et mesurable, en ciblant directement 3407 bénéficiaires uniques. En se concentrant sur un groupe volontairement limité de bénéficiaires et leurs familles, LINK 2 s'attache à apporter un changement durable et positif dans la vie des enfants et des familles des quartiers défavorisés de Beyrouth, rendant ainsi ses objectifs atteignables et adaptés à la réalité du terrain.

## **2. Objectifs de l'évaluation**

### **2.1. Contexte de l'évaluation**

Le projet LINK 2 est co-financé par PARTAGE et l'Agence Française de Développement. Il s'agit d'une seconde phase de projet qui a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour une période de 36 mois, jusqu'au 31 août 2026.

Une évaluation sur un précédent projet a été réalisée en 2022. Les recommandations des évaluateurs ont alors été prises en compte dans l'élaboration de ce nouveau projet 2023-2026.

### **2.2. Attentes et caractéristiques principales de l'évaluation**

Cette évaluation externe finale de la phase 2 du projet LINK répondra à deux objectifs principaux :

1. Evaluer l'atteinte des résultats du projet au terme de cette seconde phase, et fournir une analyse si des écarts sont constatés entre les objectifs et les résultats obtenus, tant pour les actions mises en œuvre auprès des bénéficiaires que pour celles à destination des équipes du MS (renforcement de capacités, capitalisation).

2. Apporter des recommandations concrètes afin d'alimenter et de préparer la poursuite du projet et la présentation d'une phase 3, notamment sur les aspects suivants :
- La cohérence du projet au regard de l'évolution du contexte (aggravation de la crise, effondrement des services de base, augmentation des violences, etc.) et de l'augmentation des besoins humanitaires des populations.
  - L'analyse des actions qui ont été mises en place par le MS en réponse aux crises : accueil des Personnes Déplacées Internes dans les quartiers d'intervention, adaptation des outils à des situations de crise, évolution des métiers et des postes entre centres et équipes, etc.
  - Des propositions/scénario de stratégie de mitigation des risques et de plan de réponse aux crises que traverse actuellement la société libanaise
  - Le niveau d'implication des différents acteurs du projet et des acteurs locaux (les municipalités, écoles, associations de quartier, comités locaux de protection de l'enfance et services de l'Etat) et leurs possibles synergies.
  - Les succès et difficultés rencontrés lors de cette phase 2 pour renforcer l'accompagnement des femmes et mères dans le projet ainsi que la possibilité de renforcer l'implication des hommes et pères, y compris dans une future phase.
  - Analyse de la participation de la communauté et des bénéficiaires / mesure d'impact sur les bénéficiaires (*dont les bénéficiaires impliqués depuis la première phase du projet LINK*).
  - Des recommandations pour la préparation de la phase 3, incluant des stratégies pour une transition durable qui maximise l'impact à long terme du projet, tout en préparant les parties prenantes à envisager les perspectives futures, y compris une éventuelle fin du projet.

Par ailleurs, dans le cadre des projets cofinancés par l'Agence Française de Développement, la prise en considération des thématiques transversales (genre, biodiversité/climat, jeunesse) est particulièrement encouragée. Dans le cadre du projet LINK 2, des recommandations apportées sur les thématiques genre et jeunesse seront particulièrement appréciées.

Outre ces attentes particulières, le consultant pourra produire toutes les recommandations qu'il jugera utiles.

## **2.3. Questions évaluatives**

### **2.3.1 Pertinence, cohérence et stratégie d'intervention du projet**

- Est-ce que le projet répond bien aux besoins prioritaires identifiés au moment de sa phase de conception ?
- L'approche interdisciplinaire adoptée dans le cadre du projet est-elle pertinente pour accompagner les bénéficiaires à atteindre les effets visés dans le cadre logique du projet pour surmonter les crises successives qui frappent le Liban ?
- Le niveau d'implication des parents dans le projet est-il suffisant ? Si non, quels seraient les leviers favorisant une meilleure intégration des parents, sur les volets scolaire et psychosocial ?
- Dans quelle mesure les actions mises en place par le MS sont complémentaires de l'offre éducative existante dans les quartiers du projet (offre par le ministère avec l'appui des bailleurs internationaux comme UNICEF) ? Dans quelle mesure ces actions sont en cohérence les unes par rapport aux autres ?
- Dans quelle mesure le MS a réussi à adapter le projet au contexte de crise ?
- La stratégie d'intervention avec le référencement des bénéficiaires auprès des autres OSC est-elle toujours pertinente ? Un rapprochement des services publics est-il envisageable à court/moyen terme ?

### **2.3.2 Efficacité et efficience du projet**

#### **Sur l'efficacité**

- Quels sont les principales réalisations obtenues au moment de l'évaluation et comment concourent-elles à l'atteinte des résultats attendus ?
- Quels sont les facteurs internes ou externes, qui ont facilité ou ont constitué un frein à la réalisation des activités prévues et des résultats attendus du projet ?
- Dans quelle mesure les actions de renforcement de capacités ont-elles permis de consolider les savoirs des staffs du MS notamment concernant l'approche interdisciplinaire ainsi que l'adaptation du travail pour prendre en compte les troubles liés au stress des bénéficiaires du projet ?
- Le projet a-t-il permis de surmonter les difficultés d'apprentissages des enfants bénéficiaires et de prévenir leur décrochage scolaire ? Quelle est la valeur ajoutée spécifique du MS en matière de soutien scolaire et éducatif ?

#### **Sur l'efficience**

- Les moyens mis en œuvre (RH, expertises, matériels, financiers) ont-ils été suffisants et adéquats, compte tenu des objectifs établis et des résultats attendus ?
- Les ressources ont-elles été utilisées de façon optimale ?
- Quelle est la valeur ajoutée du partenariat PARTAGE – MS pour les deux partenaires ? Quelles pistes de renforcement de ce partenariat pourraient être proposées pour la troisième phase ?
- Le ratio coût par bénéficiaire paraît-il ajusté à la volonté de construire un accompagnement complet pour chacun ?

### **2.3.3 Pérennité et durabilité du projet**

- Quels sont les effets de l'action sur les différents groupes cibles ? Le projet a-t-il eu des effets positifs ou négatifs non prévus ?
- Quelles perspectives pour la continuation du projet en lien avec l'évolution du contexte d'intervention ? Quelle analyse des outils mis en place par le MS pour répondre aux crises ? Quelle prise en compte de l'éducation en situations de crise dans le projet ?
- Quel est le niveau d'implication possible/à attendre de chaque type d'acteurs dans le projet ?
- Quel est le niveau souhaité et réel d'implication des différents acteurs (...) dans le projet ? comment la coordination entre le tissu associatif et les autorités peut-elle favoriser la pérennité du projet ?
- Le niveau d'implication des différents acteurs locaux dans le projet est-il suffisant ? Peut-il constituer un gage de pérennité ? Si non, quels seraient les leviers favorisant une meilleure intégration de chaque acteur ?
- Les outils de suivi évaluation mis en place ont-ils permis de mesurer l'atteinte des résultats du projet ? Quelles sont les recommandations pour la collecte de données permettant une mesure d'impact et notamment sur l'amélioration du bien-être et des jeunes ?

## **3. Méthodologie**

### **3.1 Sources d'information disponibles**

- Documents de contexte : Rapport final Link 1, évaluations antérieures,
- Documents du projet LINK 2 (proposal et budget).
- Documents du projet triennal du MS soutenu par PARTAGE.
- Programmation d'activités et rapports du projet (narratif et financier).
- Documents produits dans le cadre du projet (outils de suivi des activités, base de données, fiches de capitalisation, matrice du dispositif de suivi-évaluation » ...), et tout document jugé pertinent par PARTAGE et le MS.
- Politiques de sauvegarde et de protection de l'enfance.

### **3.2 Principaux acteurs à rencontrer**

- L'équipe de coordination du projet (PARTAGE et MS).
- Le personnel du Mouvement Social impliqué dans le projet : Directrice exécutive, Chargé de programmes, Coordinatrice du projet, Responsables de centre, assistantes sociales, spécialistes, chargé d'outreach, animateurs, éducateurs et toutes autres personnes intervenant dans l'accompagnement psychosocial des trois centres d'intervention (Bourj Hammoud, Sin el Fil et Jnah) dans le cadre du projet.
- Les Comités locaux pour la protection de l'enfance.
- Les membres du Comité de coordination local des quartiers de Bourj Hammoud et Sin El Fil.
- Les directeurs et les enseignants des écoles dans lesquels sont inscrits les enfants bénéficiaires.
- Les enfants et leurs parents impliqués dans le projet. A noter que la phase de terrain de cette évaluation sera relativement proche de la rentrée scolaire, aussi il conviendra donc d'interroger également les enfants qui ont bénéficié du projet les années précédentes.
- Les représentants de l'AFD à Beyrouth et à Paris.
- L'équipe de consultance qui a accompagné le MS dans le travail de capitalisation.

### 3.3 Éléments méthodologiques

Les principales étapes de réalisation de l'évaluation proposées sont les suivantes.

#### *Travail préparatoire*

- ✓ Revue documentaire : prise de connaissance des principaux documents existants sur le projet et antécédents du projet
- ✓ Réunion de Cadrage avec le comité de pilotage de l'évaluation (validation des outils de collecte de données)
- ✓ Réalisation d'une note de cadrage

#### *Mission de terrain au Liban*

- ✓ Discussions avec l'équipe du partenaire
- ✓ Revue documentaire : consultation de la documentation disponible chez le partenaire
- ✓ Discussions avec les différents acteurs partenaires du projet (selon la liste définie ci-dessus)
- ✓ Enquêtes et entretiens de terrain auprès des groupes cibles et bénéficiaires du projet (selon la liste définie ci-dessus)
- ✓ Restitution de l'évaluation à chaud auprès du partenaire et à distance avec les membres du COPIL qui ne sont pas présents

#### *Restitution*

- ✓ Rédaction du rapport provisoire
- ✓ Échanges par mail avec le comité de pilotage sur la base du rapport provisoire
- ✓ Rédaction du rapport final
- ✓ Validation du rapport final et restitution finale

La méthodologie de réalisation de l'évaluation sera explicitée par l'équipe de consultants dans son offre. La qualité de la méthodologie proposée constituera un critère essentiel dans le choix final des consultants.

L'évaluation doit être participative. Pour ce faire, une méthodologie facilitant la participation active de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet est attendue. Un regard particulier sera porté sur la manière dont l'intégration des enfants à la récolte de données est proposée.

Nous recommandons le recours à des techniques de diagnostic participatif (observation directe, focus group, entretiens...) qui permettront non seulement d'analyser les résultats de l'action mais aussi de capter la perception et les appréciations des différents acteurs sur le projet. Ainsi, l'accent devra être mis sur une analyse qualitative du projet et des enjeux des différentes parties prenantes.

D'autre part, un regard sera porté sur l'intégration de méthodologies sensibles au genre et au climat ainsi qu'à une approche éthique sur les méthodologies de recueil de données auprès d'un public mineur.

## 4. Aspects pratiques de l'évaluation

### 4.1. Pilotage de l'évaluation

Un comité de pilotage réunissant PARTAGE et le Mouvement Social contribuera au pilotage de l'évaluation. Chaque membre aura pour rôle et responsabilités d'analyser les offres de soumission, sélectionner le cabinet, assister à la réunion de cadrage, analyser les livrables et accompagner les différentes restitutions prévues.

L'équipe du Mouvement Social accompagnera le cabinet de consultance pour la préparation de la mission de terrain.

Ce comité sera composé des représentants suivants :

- Pour le Mouvement Social
  1. Roula Tannous, Coordinatrice du projet LINK 2 et Responsable du centre de Jnah
  2. Charlotte Tanios, Responsable des programmes du Mouvement Social
  3. Hanane Farhat, Responsable du Suivi-Evaluation du Mouvement Social
  
- Pour PARTAGE
  1. Colin Boyaval, Responsable de Programmes Moyen-Orient
  2. Marie Benketaf, Responsable du Suivi Evaluation et des Apprentissages

#### a. Calendrier

Le calendrier prévisionnel de l'évaluation est le suivant (dates au plus tard) :

31 juillet 2025	Publication de l'offre
07 septembre 2024	Date limite de réception des offres
Avant le 12 septembre 2025	Analyse des offres et sélection provisoire des consultants
Entre le 15 et le 19 septembre 2025	Sélection définitive des consultants (entretiens)
Entre le 22 et 26 septembre 2025	Analyse des documents de projet par les consultants
Entre le 29 septembre et le 03 octobre 2025	Réunion de cadrage (à distance)
08 octobre 2025	Remise d'une note de cadrage
Entre le 27 octobre et 7 novembre 2025	Mission de terrain
28 novembre 2025	Remise du rapport provisoire
Entre le 8 et le 19 décembre 2025	Validation du rapport provisoire (à distance)
mi-janvier 2026	Remise du rapport final + restitution finale

#### b. Composition de l'équipe d'évaluation et profils attendus

L'équipe d'évaluation sera composée de deux personnes, dont l'une au moins établie au Liban et au moins l'une des deux personnes parlant couramment l'arabe (*les offres dont les deux consultants parleront arabe seront privilégiées*).

Les consultants devront justifier des compétences et expériences suivantes :

- Expérience significative dans le domaine de la solidarité internationale ;
- Solide expérience de terrain en évaluation de projets de développement (au moins 5 ans)
- Solide expérience dans l'évaluation de projets de protection de l'enfance et en éducation notamment en situation d'urgence ;
- Solide expérience dans l'évaluation de projets d'accompagnement psycho-social et de

- résilience familiale (avec une approche spécifique des contextes/quartiers très vulnérables) ;
- Titulaire d'un diplôme en sciences sociales, protection de l'enfance, sciences de l'éducation ou toute autre discipline pertinente pour cette évaluation ;
- Très bonne connaissance du système éducatif et de protection de l'enfance au Liban, de ses enjeux et de ses défis ;
- Excellente connaissance et compréhension fine des enjeux spécifiques de la zone d'intervention et du public cible (personnes réfugiées, autres communautés, cohésion sociale...) ;
- Maîtrise de la Gestion du Cycle de Projet ;
- Maîtrise de l'arabe et du français et/ou de l'anglais ;
- Capacité à respecter la confidentialité des informations recueillies auprès du public cible et notamment auprès d'un jeune public ;
- Excellente compréhension des enjeux de protection et de sauvegarde.
- Capacité d'observation, d'analyse et de synthèse. Autonomie, diplomatie, ouverture d'esprit ;
- Bienveillance et écoute des populations et des équipes ;
- Qualité rédactionnelle nécessaire en français.

### **c. Modalités de sélection**

La sélection des candidatures s'effectuera sur la base des critères suivants :

- Qualifications, expériences et compétences des consultant(e)s (y compris connaissance du pays et expérience de collaboration antérieure réussie entre les consultants ainsi que la présentation détaillée des rôles et responsabilités de chacun des membres de l'équipe).
- Expérience et connaissance de la problématique du projet à évaluer ;
- Compréhension globale des termes de référence ;
- Approfondissement de l'objet de l'évaluation, des questions évaluatives ;
- Méthodologie proposée ;
- Détail des prix et coûts de la prestation et calendrier de réalisation.

### **d. Livrables attendus**

Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de réaliser :

- Une note de cadrage présentée au Comité de pilotage qui devra être validée avant le départ sur le terrain. Elle présentera une lecture synthétique du projet et fera le point des premières investigations sur la base des lectures documentaires et des échanges réalisés avant la mission terrain. Elle présentera notamment la méthodologie et le plan de travail de la mission, les questions et hypothèses que les évaluateurs traiteront sur le terrain (en version électronique, sous format Word), le nombre d'entretiens à réaliser avec les différentes parties prenantes et leur mode de traitement.
- Un temps de restitution à la fin de la mission terrain avec les principaux acteurs clés de l'évaluation, dont les populations bénéficiaires du projet.
- Un rapport provisoire concluant l'évaluation sera remis au Comité de pilotage pour réactions (en version électronique sous format Word).
- Une fois les réactions du COPIL intégrées au rapport provisoire, un rapport définitif sera envoyé en version électronique.
- Une restitution finale élargie des principales conclusions et recommandations sera réalisée à distance auprès des parties prenantes du projet..

Ce rapport final comprendra :

a) Un rapport principal (maximum 50 pages hors annexes) qui comprendra :

- Un rappel du contexte, des objectifs et de la méthodologie employée ;
- Des observations et résultats détaillés de l'évaluation en réponse aux questions évaluatives ;
- Des recommandations concrètes sur le projet ;
- Une analyse SWOT du projet;
- Une annexe comprenant le planning détaillé de la mission d'évaluation, les différentes personnes rencontrées et les outils utilisés (grille d'entretien, trame d'animation de focus group...).

b) Une synthèse – résumé exécutif (5 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

Tous les livrables seront remis en langue française sous format électronique (format Word).

#### **e. Budget disponible**

Le budget maximum disponible pour cette évaluation est de 20 000 euros.

#### **f. Modalités de candidature**

Les offres techniques et financières sont à envoyer par e-mail en précisant l'objet « EVAL/LINK 2 » avant le 07 septembre 2025 minuit (heure française) à :

- Roula Tannous, Coordinatrice du projet LINK 2 et Responsable du centre de Jnah, [r.tannous@mouvementsocial.org](mailto:r.tannous@mouvementsocial.org)
- Colin Boyaval, Responsable de Programme Moyen-Orient, [colin.boyaval@partage.org](mailto:colin.boyaval@partage.org)

Pour être étudiées, les candidatures devront obligatoirement comporter une proposition technique respectant le canevas fourni en annexe, le(s) CV des consultants proposés ainsi qu'une proposition financière (devis).

### **Annexes**

Annexe 1 : Canevas de la proposition technique

Annexe 2 : Modèle de devis

## **Annexe 1 : Canevas de la proposition technique**

*La réponse aux Termes de Référence devra s'organiser autour des sections suivantes (maximum 10 pages hors annexes):*

### **1. Compréhension des Termes de Référence**

Cette section décrira entre autre la compréhension que l'équipe proposée a :

- des Termes de Référence présentés ;
- du contexte du projet ;
- du projet lui-même.

### **2. Méthodologie de travail et résultats attendus**

Cette section décrira entre autre :

- la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'évaluation de façon documentée, argumentée ;
- un chronogramme indicatif ;
- les résultats attendus ;
- les limites de l'évaluation ;
- toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée.

### **3. Composition de l'équipe évaluatrice**

Cette section décrira entre autre :

- la composition de l'équipe ;
- le profil des expert(e)s ;
- la complémentarité des expert(e)s ;
- les points forts de l'équipe proposée.

### **4. Annexes**

- les CV des expert(e)s ;
- le devis de la prestation (cf. modèle fourni).

## Annexe 2 : Modèle de devis

	coût unitaire TTC	nbre d'unité	total TTC
<u>Honoraires</u>			0 €
consultant chef de mission (nbre de jours)		0 jours	0 €
consultant associé (nbre de jours)		0 jours	0 €
<u>Per diem</u>			0 €
International		0 jours	0 €
local		0 jours	0 €
<u>Déplacements</u>			0 €
Déplacements internationaux (sur justificatifs)		A/R	0 €
Déplacements locaux hors mission terrain (sur justificatifs)		A/R	0 €
Déplacement locaux mission terrain (location véhicule, essence...)		Forfait	0 €
<u>Autres frais</u>			0 €
frais de reproduction de rapports, secrétariat, traduction...			
<b>SOUS-TOTAL GENERAL</b>			<b>0 €</b>
<i>Imprévus (5% du sous-total) sur justificatifs</i>			<i>0 €</i>
<b>TOTAL</b>			<b>0 €</b>